



MODIFICATION N°1

MARCHE N°22 - 12 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA VERRIERE DE LA SALLE DE REUNION DU CMS TENINE – LOT 2 AMENAGMENTS INTERIEURS/SECOND ŒUVRE/PEINTURE/SOLS SOUPLES

Entre les soussignés :

- **La Ville de Malakoff**, 1 place du 11 novembre 1918-CS 80031-92245 Malakoff, représentée par sa Maire, Jacqueline Belhomme
- et,
- **La société HARMONIE DECOR**, 3 rue du Bois 94120 Fontenay-sous-Bois représentée par M. PINHO José Gérant

Il est préalablement exposé ce qui suit :

La consultation relative aux travaux de remplacement de la verrière de la salle de réunion du CMS TENINE a été allotie de la manière suivante :

Lot 01 : Installations de chantier/Curage-Démolition/Charpente/Bois/Verrière/Ouvrage Divers

Lot 02 : Aménagements intérieurs/ second œuvre/peinture/sols souples

Lot 03 : Electricité

Le lot n°2 a été attribué à la société HARMONIE DECOR, avec notification en date du 29 décembre 2022.

Le délai global d'exécution de l'opération de travaux était initialement fixé à 4 mois, à compter de la transmission d'un ordre de service de démarrage. Ces ordres de service ont été notifiés à l'ensemble des entreprises en février 2023 pour un démarrage des travaux au 1^{er} mai 2023.

Cependant, au cours du chantier, des difficultés techniques imprévues concernant l'installation de la verrière, réalisée par le titulaire du lot 1, ont engendré des interruptions temporaires des travaux (points d'arrêt de chantier). Ces aléas ont perturbé le planning général de l'opération et impacté les délais d'exécution des autres lots.

En effet, la Société HARMONIE DECOR a terminé ces travaux de second œuvre, le 31 octobre 2023 au lieu du 31 août 2023 initialement prévu.

Le retard n'étant pas imputable au titulaire du lot 2, il apparaît nécessaire de prolonger son délai d'exécution par voie d'avenant.

Dès lors, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA MODIFICATION

La présente modification a pour objet de prolonger le délai d'exécution des travaux du marché n°22-12 relatif aux travaux de remplacement de la verrière de la salle de réunion du CMS TENINE - lot 2 - Aménagements intérieurs/ second œuvre/peinture/sols souples jusqu'au 02 novembre 2023.

Boj

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA MODIFICATION

La présente modification n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché

ARTICLE 3 – GENERALITES

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification n°1, lesquelles prévalent en cas de contestation.

A Malakoff, le

Le titulaire

HARMONIE DECCR
3 RUE DU BOIS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
RCS CRÉTEIL 429 707 342
SIRET : 429 707 342 00037

La Maire de Malakoff,
Jacqueline Belhomme